

SPÉCIFICATION TECHNIQUE  
TECHNISCHE SPEZIFIKATION  
TECHNICAL SPECIFICATION

**CEN/TS 16555-2**

Décembre 2014

ICS 03.100.50; 03.100.40

Version Française

**Management de l'innovation - Partie 2 : Management de  
l'intelligence stratégique**

Innovationsmanagement - Teil 2: Management  
strategischer Erkenntnisse

Innovation management - Part 2: Strategic intelligence  
management

La présente Spécification technique (CEN/TS) a été adoptée par le CEN le 27 octobre 2014 pour application provisoire.

La période de validité de cette CEN/TS est limitée initialement à trois ans. Après deux ans, les membres du CEN seront invités à soumettre leurs commentaires, en particulier sur l'éventualité de la conversion de la CEN/TS en Norme européenne.

Il est demandé aux membres du CEN d'annoncer l'existence de cette CEN/TS de la même façon que pour une EN et de rendre cette CEN/TS rapidement disponible. Il est admis de maintenir (en parallèle avec la CEN/TS) des normes nationales en contradiction avec la CEN/TS en application jusqu'à la décision finale de conversion possible de la CEN/TS en EN.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles**

## Sommaire

	Page
Avant-propos.....	3
Introduction .....	4
1 <b>Domaine d'application.....</b>	<b>5</b>
2 <b>Références normatives .....</b>	<b>5</b>
3 <b>Termes et définitions.....</b>	<b>5</b>
4 <b>Le système d'intelligence stratégique .....</b>	<b>6</b>
4.1 <b>Processus général .....</b>	<b>6</b>
4.2 <b>Identification des besoins en matière d'intelligence stratégique .....</b>	<b>6</b>
4.3 <b>Collecte des informations .....</b>	<b>7</b>
4.4 <b>Analyse et évaluation des informations .....</b>	<b>8</b>
4.4.1 <b>Analyse et interprétation des informations .....</b>	<b>8</b>
4.4.2 <b>Méthodes et outils d'analyse .....</b>	<b>9</b>
4.4.3 <b>Résultats du système d'intelligence stratégique .....</b>	<b>9</b>
4.4.4 <b>Stockage et utilisation ultérieure des résultats .....</b>	<b>10</b>
5 <b>Management du système d'intelligence stratégique .....</b>	<b>10</b>
5.1 <b>Description du management du système d'intelligence stratégique .....</b>	<b>10</b>
5.2 <b>Responsabilité de la direction .....</b>	<b>11</b>
5.2.1 <b>Responsabilités générales .....</b>	<b>11</b>
5.2.2 <b>Direction .....</b>	<b>11</b>
5.2.3 <b>Coordination et management des ressources en matière d'IS.....</b>	<b>12</b>
5.2.4 <b>Chef(s) de projet en intelligence stratégique.....</b>	<b>12</b>
5.3 <b>Processus de pilotage de l'intelligence stratégique .....</b>	<b>13</b>
5.4 <b>Mise en œuvre de l'intelligence stratégique .....</b>	<b>14</b>
5.4.1 <b>Description du processus de mise en œuvre des actions IS .....</b>	<b>14</b>
5.4.2 <b>Conception d'une fiche d'action d'intelligence stratégique .....</b>	<b>14</b>
5.5 <b>Ressources à l'appui du système d'intelligence stratégique .....</b>	<b>15</b>
5.5.1 <b>Compétences .....</b>	<b>15</b>
5.5.2 <b>Infrastructure et ressources en technologies de l'information (TI).....</b>	<b>15</b>
5.5.3 <b>Planification financière .....</b>	<b>16</b>
5.6 <b>Protection et exploitation des résultats .....</b>	<b>16</b>
5.7 <b>Gestion des flux d'information appropriés .....</b>	<b>16</b>
6 <b>Évaluation des performances.....</b>	<b>17</b>
7 <b>Amélioration du système d'intelligence stratégique .....</b>	<b>17</b>
Annexe A (informative) <b>Sous-traitance .....</b>	<b>18</b>
Bibliographie .....	19

## Avant-propos

Le présent document (CEN/TS 16555-2:2014) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 389 "Management de l'innovation", dont le secrétariat est tenu par AENOR.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document n'est pas destiné à être utilisé à des fins de certification.

La série CEN/TS 16555 comprend les parties suivantes, sous le titre général *Management de l'innovation* :

- *Partie 1 : Système de management de l'innovation ;*
- *Partie 2 : Management de l'intelligence stratégique ;*
- *Partie 3 : Attitude d'innovation ;*
- *Partie 4 : Management de la propriété intellectuelle ;*
- *Partie 5 : Management de la collaboration ;*
- *Partie 6 : Management de la créativité ;*
- *Partie 7 : Évaluation du management de l'innovation.*

La partie 7 est en cours d'élaboration.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus d'annoncer cette Spécification technique : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

## **Introduction**

L'Intelligence Stratégique (IS) joue un rôle fondamental dans le management de l'innovation car elle contribue à l'articulation entre la vision et la stratégie de l'organisation. Par exemple, comme décrit dans la CEN/TS 16555-1, l'IS fournit des renseignements et des prévisions sur des questions et des sujets liés à l'économie, la technologie, les sciences, la réglementation, la loi, la finance, le commerce, la concurrence, les clients, la société et l'environnement, pertinents pour l'organisation lorsqu'il lance une stratégie ou un projet d'innovation.

## 1 Domaine d'application

La présente Spécification technique s'applique à la structuration et au management d'un système d'intelligence stratégique destiné à éclairer les décisions dans le cadre de la planification et du déploiement de l'innovation.

La présente Spécification technique définit :

- les différents termes relatifs à l'intelligence stratégique et son management ;
- les tâches essentielles du système d'intelligence stratégique ;
- le processus du système d'intelligence stratégique (management, mise en œuvre et support).

La présente Spécification technique ne concerne pas :

- la validation des informations et la protection des données ;
- le processus décisionnel.

## 2 Références normatives

Non applicable.

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

### 3.1 information

données signifiantes

### 3.2 système d'information

ensemble structuré de ressources et de processus permettant la collecte, le stockage, la structuration, le traitement, le transfert et la diffusion de données sous forme de texte, d'image, de son ou de données codées, au sein d'une organisation

### 3.3 stratégie

objectifs généraux et plan de développement d'une organisation, décrivant l'utilisation effective des ressources pour supporter l'organisation dans ses activités futures et reflétant sa vision

### 3.4 information stratégique

information contenant des éléments susceptibles de contribuer à définir, modifier ou remettre en question la stratégie d'une organisation

### 3.5 intelligence stratégique

IS

résultat de l'analyse de l'information stratégique devant être utilisé pour éclairer et organiser la stratégie de l'organisation (par exemple : anticipation, positionnement, influence ou protection)